Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260609-20260605DELIB04-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Marie Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Alain BOIN, Carole LAURENT, Thierry ROGER, Séverine JEANDEL, Mélanie LANGELLA, Damien LEVÊQUE, Thomas BOUSSOUGANT, Florence GOD,

Absents excusés :
Serge LE GOFF donne procuration Mélanie LANGELLA,
Hélène PLASSART donne procuration à Gilbert LE VAILLANT,
Christelle JOLY donne procuration à Jean-Paul LE CALVEZ
Florian ROUAULT donne procuration à Séverine JEANDEL

Secrétaire de séance : Carole LAURENT

TERRAINS DE PADEL – AVENANT N°01 – LOT 08 : DOUBLAGE/CLOISON/MENUISERIES INTERIEURES

Monsieur le Maire présente la proposition d'avenant n°1, concernant les travaux de construction d'un bâtiment pour 2 terrains de Padel avec Club House, - lot n°08 : Doublage/Cloison/Menuiseries intérieures. Ce marché est détenu par l'entreprise ACI-ARMOR CLOISONS ISOLATION, pour un montant de marché initial égal à 35 659,20 € HT.

Le montant des travaux de l'avenant s'élève à 1 120,32 € HT ce qui porte le nouveau marché à 36 779,52 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVENT l'avenant n°1, du lot 08 de l'entreprise ACI pour un nouveau montant de marché s'élevant à 36 779,52 € HT.

AUTORISENT Monsieur le Maire, à signer cet avenant.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,

la Secrétaire de séance,

Carole LAURENT,